



MINISTÈRE DES INFRASTRUCTURES
ECONOMIQUES

République de Côte d'Ivoire



WORLD BANK GROUP

PROJET DE RENFORCEMENT DE L'ALIMENTATION EN EAU
POTABLE EN MILIEU URBAIN (PREMU)



**AVIS RECTIFICATIF
MANIFESTATION D'INTERET N°008/PREMU/CA/17
RELATIF AU RECRUTEMENT DE CONSULTANTS POUR LE SUIVI ET CONTROLE DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT
DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES VILLES DE KORHOGO ET FERKESSEDUGOU**

1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire entend mobiliser un financement de 28 Milliards de FCFA obtenus de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le Projet renforcement de l'alimentation en Eau potable en Milieu Urbain (PREMU). Une partie de ces ressources financières sera utilisée pour le paiement de contrat des prestations de services de consultant pour le suivi et contrôle des travaux de renforcement de l'alimentation en eau potable des villes de Korhogo et Ferkessedougou.

2. Ces travaux qui concernent le renforcement de l'alimentation en eau potable des villes de Korhogo et de Ferkessedougou comprennent :

- l'aménagement pour le prélèvement de l'eau brute sur le fleuve Bandama au point de prélèvement actuel y compris la mise en conformité de l'exhaure pour les besoins d'eau souhaités ;
- la construction d'un répartiteur pour les lignes de traitement actuelle et future ;
- le doublement de la conduite d'eau brute existante ;
- le renforcement du poste transformateur existant y compris son équipement par deux transformateurs adéquats ainsi que les cellules arrivée et protection ;
- la construction d'une nouvelle station type Dégremont ou équivalent à proximité de la prise d'eau ;
- la construction d'une bache de reprise ;
- la construction d'une salle de reprise ;
- la fourniture et pose de quatre motopompes dont 1 en secours pour chacune des lignes ;
- la construction de logements pour agents à la station ;
- le reprofilage de la voie d'accès à la station d'exhaure ;
- la fourniture et pose de conduite de refoulement en fonte ductile sur un linéaire de 44 000 ml depuis la station de traitement jusqu'à Korhogo ;
- la fourniture et pose de conduite de refoulement en fonte ductile sur un linéaire de 15 000 ml depuis la station de traitement jusqu'à Ferké ;
- la fourniture et pose de branchements subventionnés.

3. La durée nécessaire pour accomplir la mission est estimée à Dix (10) mois à temps plein pendant l'exécution des travaux et douze (12) mois à temps partiel sur la période de garantie.

4. Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des consultants avec des qualifications avérées en suivi et contrôle des travaux dans le secteur de l'hydraulique urbaine pour établir la liste restreinte pour le suivi et contrôle des travaux de renforcement de l'alimentation en eau potable des villes de Korhogo et Ferkessedougou.

5. La Cellule de Coordination du Projet de Renaissance des Infrastructures de Côte d'Ivoire (PRI CI) invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt, à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir un dossier comportant une lettre de manifestation d'intérêt et les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées (brochures, références concernant l'exécution de contrats

analogues, expérience dans des conditions semblables, années de réalisation, coûts, clients). Les missions similaires consisteront en des expériences en suivi et contrôle d'au moins deux (2) projets de travaux de construction ou de réhabilitation d'installations de production d'eau potable en milieu urbain incluant la pose d'une prise d'eau, la construction d'une station de traitement et la construction d'un château d'eau.

6. Les consultants seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans les Directives concernant la sélection et l'emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale, version de janvier 2011, révisée juillet 2014.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures (heures locales).

8. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français et en six (6) exemplaires dont un original et une version électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le **Vendredi 03 Mars 2017 à 14 heures précises (heure locale)** et porter la mention « **Manifestation d'intérêt pour le suivi et contrôle des travaux de renforcement de l'alimentation en eau potable des villes de Korhogo et Ferkessedougou** ».

9. L'ouverture se fera le même jour en séance publique à 14 heures 30 minutes (heures locales) à l'adresse ci-dessous.

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :

Adresse de dépôt des offres:

Cellule de Coordination du Projet renforcement de l'alimentation en Eau potable en Milieu Urbain (PREMU) sise aux Deux - plateaux - Vallon, cité LEMANIA, lot 1802

1^{er} étage à Bureau de la Passation de Marchés

08 BP 2346 ABIDJAN 08 - Côte d'Ivoire

Tel : (225) 22 40 90 90 / 91 Fax : (225) 22 41 35 59

Adresse électronique : pdimba@yahoo.fr

Adresse d'ouverture des offres:

Cellule de Coordination du Projet renforcement de l'alimentation en Eau potable en Milieu Urbain (PREMU) sise aux Deux-plateaux - Vallon, cité LEMANIA, lot 1802

08 BP 2346 ABIDJAN 08 - Côte d'Ivoire

Tel : (225) 22 40 90 90 / 91 Fax : (225) 22 41 35 59

Adresse électronique : pdimba@yahoo.fr